

	<p>La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN</p> <p>A le plaisir de vous inviter les 6 et 7 Février 2016</p> <p>à son concours en salle 2 x 18 m sélectif pour le Championnat de France</p>	
---	---	---

Lieu du concours :

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs : Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 8H30 - 12H00 - 15H30

Dimanche : 8H30 - 12H00 - 15H30

BLASONS :

Suivant le règlement en vigueur de la FFTA

Les arcs classiques désirant tirer sur tri spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription

Récompenses :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie
- A la 1ère équipe Classique mixte Adultes et Jeunes (Benjamins/Minimes)
- A la 1ère équipe Poulies mixte.
- A la 1ère équipe Arc droit.

La Remise des Prix se tiendra au centre sportif J. GODET vers 19H00 le dimanche 7 Février sera suivie du verre de l'amitié

Inscription : 8,00 € pour toutes les catégories ;

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à :

Adresse Internet : casgsm77.concours@gmail.com

Aucune réservation ne sera prise par téléphone (ni appel, ni SMS)

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h

Yannick Petit 7 allée des Terrasses 77200 TORCY

Date limite des inscriptions le lundi 1 février 2016

Tenue blanche ou de Compagnie/Club souhaitée,

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Arcs, flèches et accessoires de tir conformes à la réglementation en vigueur

Les résultats seront sur : <http://casg77.fr/>

RESTAURATION OUVERTE DURANT TOUTE LA DUREE DU CONCOURS



DIANE ARCHERIE
110 bd Jean Jaurès - 93190 LIVRY GARGAN
Tél : 01 43 51 95 69 - Fax : 01 43 51 96 51
du mardi au vendredi 10h-13h / 14h30-18h30
le samedi 9h30-12h30 / 14h-18h

